



ÊTRE RECONNU-ES COMME
LES PROS DE L'ÉCOLE.
C'EST BEAUCOUP DEMANDER ?



[Site Internet](#)

Lettre Internet du SNUipp-FSU 66 du Jeudi 17 juin 2021

Dès maintenant, j'adhère au SNUipp-FSU 66
pour 2021/2022 !
[ICI](#)



[Facebook](#)



[@SNUIPP66](#)

La blague de Jean-Michel Blanquer : « On est le gouvernement qui depuis toujours a fait la plus forte augmentation budgétaire », commission des finances de l'Assemblée, le 3 juin 2021

Rappel N°1 : 70% des professeur.es des écoles et 100% des AESH ont une augmentation de ... 0 euros !

Rappel N°2 : dans le même temps, en 2020, tous les « cadres du ministère » ont été augmenté.es par décret du ministre. Deux exemples ? Les DASEN de 3912 à 6148 euros par an, les recteurs et rectrices de 7825 à 10 061 euros par an !!!

Nous savons à présent de quoi parle Blanquer au sujet de la fameuse « revalorisation historique » !

Sommaire

- Conseil d'école
- Mouvement

Demande d'organiser un conseil d'école : c'est non pour le SNUipp-FSU 66 !

Les écoles viennent de recevoir une demande d'organisation de conseil d'école sur la question des horaires de l'année prochaine... en date du 17 juin !

Mais pour qui nous prend le DASEN ?

Les représentant.es du SNUipp-FSU 66 l'avaient pourtant alerté lors du CTSD du ... mardi 2 mars 2021 ! sur cette question. Sa réponse : je n'ai aucune demande en ce sens du ministère ...

Vous trouverez ci-dessous le courrier que nous venons d'envoyer au DASEN.

Nous donnons comme consigne à l'ensemble des directrices et directeurs qui ont déjà organisé leur troisième conseil d'école de ne pas en organiser un nouveau sur cette question. Bien sûr, dans la mesure où aucun changement d'horaire n'est envisagé pour l'école. A la lecture du courrier, vous aurez compris que cette demande devrait être fortement justifiée ...

Voici un exemple de réponse à envoyer au mail reçu :

Bonjour,

Le troisième conseil d'école étant déjà passé, je n'en organiserai pas un de plus sur cette question unique des horaires de l'école l'année prochaine. Veuillez donc noter que les horaires de mon école resteront inchangés.

Je profite de ce message pour vous informer de mon état de fatigue générale, suite à la gestion de mon école cette année, faisant face à tous les protocoles successifs et au dernier revirement de situation d'hier sur le port du masque ou pas par les élèves à partir de ce jeudi.

Courrier envoyé par le SNUipp-FSU 66 au DASEN aujourd'hui :

Monsieur le Directeur académique,

Nous vous avons alerté lors du CTSD du mardi 2 mars au sujet de la nécessité de consultation des écoles sur le sujet de leurs horaires l'année prochaine, en formulant la question diverse suivante : « Une campagne d'information concernant le renouvellement de dérogation à l'organisation de la semaine scolaire est-elle prévue ? ».

Lors du CTSD, vous nous avez répondu que cette question n'était pas d'actualité cette année, que vous n'aviez aucune information. Force est de constater que les délégués du personnel du SNUipp-FSU 66 n'avaient pas de fausses informations et vous avaient alerté pour une bonne raison. Nous nous retrouvons donc maintenant dans la situation où les directrices et directeurs d'écoles reçoivent un courrier les enjoignant à traiter cette question en urgence lors du dernier conseil d'école.

La très grande majorité des écoles ont déjà organisé leur troisième conseil d'école. Nous vous informons par la présente que nous donnons comme consigne à nos collègues qui l'ont déjà tenu de ne pas en organiser un supplémentaire sur cette question unique, dans la mesure où aucune modification d'horaire n'est envisagée. Pour ceux qui voudraient modifier leurs horaires, encore un dossier à traiter en urgence alors que nous vous avions prévenu il y a trois mois.

Ecouter les représentants du personnel aurait permis de ne pas jeter de trouble en cette fin d'année déjà bien compliquée pour les directrices et directeurs d'école du département.

Nous sommes disponibles pour évoquer ce sujet avec vous si vous le souhaitez.

Soyez assuré, Monsieur le Directeur académique, de notre profond attachement au service public et laïque d'Education.

Mouvement : le SNUipp-FSU 66 à la défense des collègues victimes des nominations d'office

Un certain nombre de collègues a été victime cette année de nominations d'office au mouvement principal.

Le SNUipp-FSU 66 a écrit au DASEN pour demander que ces collègues puissent participer au mouvement complémentaire.

- Réponse de M. Larue, DASEN adjoint : « Dans un souci d'équité et de meilleure prise en compte des situations personnelles, un examen des dossiers au cas par cas est privilégié plutôt qu'une mesure générale qui ne prendrait, forcément, pas en compte les spécificités de chacun. »

- Et voici notre réponse : « Nous prenons note de votre réponse, qui nous surprend en mettant en parallèle l'équité de traitement entre les personnels et une gestion au "cas par cas".

A notre connaissance, aucun collègue concerné ne s'est vu proposé de participer au mouvement complémentaire.

Nous savons bien que cette gestion "au cas par cas" permet de limiter fortement les réponses positives et au final ne prend pas en compte les situations personnelles. Nous continuons de penser que ces nominations sur des postes non demandés ne sont bénéfiques ni pour les collègues ni pour le service. Ces postes peuvent tout à fait être pourvus lors du mouvement complémentaire,

mais il vous faut répondre à une demande ministérielle d'affichage d'un maximum de nominations au mouvement principal.

Soyez assuré de notre profond attachement au service public et laïque d'éducation. »

Le SNUipp-FSU 66 rappelle son opposition au mouvement version Blanquer avec des nominations d'office et pas de contrôle par les représentants des personnels.

Nous invitons donc les collègues concernés qui le souhaitent à envoyer une demande de passage au mouvement complémentaire. N'oubliez pas le SNUipp-FSU 66 en copie !

Se (re)syndiquer au SNUipp-FSU !

Le SNUipp-FSU 66, c'est une équipe de 7 militants, collègues enseignant.es dans le département, déchargé.es d'une partie de leur temps de classe, qui se mettent au service des autres. Cet engagement, ils l'ont sur le temps de classe mais aussi et très largement en dehors pour accompagner des collègues convoqué.es par l'administration, répondre aux multiples mails, participer à des réunions, informer, renseigner, siéger dans les différentes instances, ... La force du SNUipp-FSU 66, c'est de pouvoir compter sur ses militants mais aussi sur les 25 membres du conseil syndical, ainsi que sur l'ensemble de ses syndiqué.es, pour élaborer les actions et les différents positionnements du syndicat sur tous les sujets d'actualité.

Rappel : 66% de la cotisation est déductible des impôts sous forme de crédit d'impôt.

Je me syndique [ICI](#)

Mail : snu66@snuipp.fr SNUipp-FSU 66 : <http://66.snuipp.fr/>

SNUipp-FSU National : <http://www.snuipp.fr>

compte twitter : [@snuipp66](#) Facebook

TEL : 04.68.50.78.44

Se rassembler pour mieux agir : [et si vous vous syndiquez ?](#)

5 élu(e)s sur 7 à la CAPD

